

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N° 32/2019  
8 octobre 2019

### **L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence procède à des perquisitions dans le domaine pharmaceutique**

L'Auditorat de l'Autorité belge de la Concurrence (ABC) procède actuellement à des perquisitions auprès d'entreprises suspectées d'avoir mis en œuvre des pratiques restrictives de concurrence visant à limiter, à retarder voire à empêcher l'entrée sur le marché ou l'expansion de médicaments biosimilaires concurrents de médicaments existants. Ces pratiques pourraient constituer des infractions à l'article IV.1 et/ou IV.2 du Code de droit économique et/ou à l'article 101 et/ou 102 TFUE.

La perquisition constitue une étape préliminaire dans la lutte contre les pratiques anticoncurrentielles. Le fait de conduire de telles perquisitions ne préjuge en rien de l'issue de l'enquête elle-même. L'Auditorat de l'ABC respecte les droits de la défense, et en particulier le droit dont disposent les entreprises à être entendues pendant le déroulement de la procédure. La durée de l'enquête dépend de plusieurs facteurs, parmi lesquels le niveau de complexité inhérent à chaque affaire, le degré de collaboration des entreprises concernées avec l'ABC ainsi que l'exercice des droits de la défense.

#### **Pour de plus amples informations, nous vous invitons à prendre contact avec :**

Véronique Thirion  
Auditeur général  
Tél : + 32 (2) 277 93 53  
Courriel : [veronique.thirion@bma-abc.be](mailto:veronique.thirion@bma-abc.be)  
Site internet : [www.concurrence.be](http://www.concurrence.be)

L'Autorité belge de la Concurrence (ABC) est une autorité administrative indépendante qui contribue à la définition et à la mise en œuvre d'une politique de concurrence en Belgique. Concrètement, l'ABC poursuit les pratiques anticoncurrentielles, telles que les cartels et les abus de position dominante, et contrôle les principales opérations de concentration et de fusion. L'ABC coopère avec les autorités de concurrence des États membres de l'Union européenne et la Commission européenne à l'intérieur du réseau européen de la concurrence (REC).